MAIRIE DE LA FLÈCHE
14 AOUT 2020
N° :
SCE :

Action Cœur de Ville

Avenant n°1 à la

CONVENTION-CADRE PLURIANNUELLE

LA FLECHE et SABLE-SUR-SARTHE

Pays Fléchois Communauté de communes

VILLE DE LA FLÈCHE

SABLÉ SUR SARTHE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ-SUR-SARTHE

Partenaires :

BANQUE des TERRITOIRES

ActionLogement

Agence nationale de l'habitat Anah

Ministère de la Cohésion des Territoires

Région PAYS DE LA LOIRE

Sarthe Le Département

Entre les collectivités bénéficiaires, d'une part ;

La Ville de La Flèche représentée par son Maire, Madame GRELET Nadine, agissant en vertu d'une délibération du conseil municipal du 10 février 2020,

La Ville de Sablé-sur-Sarthe représentée par son Maire, Monsieur JOULAUD Marc, agissant en vertu d'une délibération du conseil municipal du 10 février 2020,

La Communauté de Communes du Pays Fléchois représentée par son Président, Monsieur CHAUVEAU Guy-Michel, agissant en vertu d'une délibération du conseil communautaire du 6 février 2020,

La Communauté de Communes de Sablé-sur-Sarthe représentée par son Président, Monsieur JOULAUD Marc, agissant en vertu d'une délibération du conseil communautaire du 13 février 2020,

Et les partenaires financiers, d'autre part ;

L'État représenté par Monsieur le Préfet de la Sarthe, Monsieur DALLENNES Patrick,

Le groupe Caisse des Dépôts représenté par Monsieur JUSSERAND Philippe, Directeur régional

Le groupe Action Logement représenté par Monsieur DECLERVILLE Philippe, Président du Comité Régional Action Logement

L'Agence nationale de l'habitat (ANAH) représentée par le délégataire des aides à la pierre, le Département de la Sarthe, représenté par son Président Monsieur LE MENER Dominique,

La Région des Pays de la Loire représentée par sa Présidente, Madame MORANCAIS Christelle, agissant en vertu d'une délibération en date du……,

Le Département de la Sarthe, représenté par son Président Monsieur LE MENER Dominique, agissant en vertu d'une délibération de la Commission permanente en date du……,

Vu la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan) du 23 novembre 2018, créant l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT),

Vu la convention Action Cœur de Ville du binôme La Flèche et Sablé-sur-Sarthe signée le 28 septembre 2018,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 octobre 2019 arrêtant les secteurs d'intervention de l'opération de revitalisation de territoire (ORT) du programme Cœur de ville du binôme La Flèche et Sablé,

Considérant que l'arrêté précité définit les périmètres d'intervention de l'ORT,

Préambule

Le présent avenant a pour objet de clôturer la phase d'initialisation de l'opération Action Cœur de ville de La Flèche et Sablé-sur-Sarthe, de définir la stratégie sur l'ensemble des axes identifiés, notamment sur les thématiques habitat, commerce et mobilité portées par les 2 collectivités et leurs intercommunalités et de présenter le programme d'actions et les secteurs d'intervention.

L'opération de revitalisation de territoire (arrêté préfectoral en date du 28 octobre 2019) du programme Action Cœur de Ville est commune au binôme La Flèche et Sablé-sur-Sarthe et recouvre les secteurs d'intervention des deux villes.

Article 1 : Bilan de la phase d'initialisation

Pour conduire le diagnostic, 5 axes sectoriels et 1 axe transversal ont été identifiés, pour appréhender globalement la situation des 2 cœurs de ville :

- Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- Axe 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Axe 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- Axe 5 : Fournir l'accès aux équipements et services publics
- Axe 6 : Renforcer le binôme La Flèche et Sablé-sur-Sarthe

1.1 – Etudes et diagnostics conduits

Toutes les études engagées durant la phase d'initialisation sont achevées à la date d'établissement du présent avenant.

Axe	Nom de l'étude ou diagnostic	Maîtres d'ouvrage	Bureaux d'étude	Financeurs	Budget
1+2 +transition écologique	**Étude D.1. Étude sur la caractérisation de la vacance de logements**	**La Flèche Sablé-sur-Sarthe**	**CEREMA et SOLIHA**	**ANAH et Département 70 %**	**CC Pays Fléchois : 83 492,50 € HT CC Sablé : 83 605 € HT**
Réalisée par le bureau d'études SOLIHA et le CEREMA, l'étude met en avant : - Pour La Flèche : la vacance de logements se contient en cœur de ville, mais elle est concentrée dans certains îlots ; - Pour Sablé-sur-Sarthe : la vacance à l'échelle de la commune est à prendre en compte en cœur de ville d'autant plus qu'elle se conjugue avec l'état de dégradation de certains bâtiments. La Flèche et Sablé-sur-Sarthe partagent un même enjeu : résorber la vacance en la prévenant, en accompagnant les mises en vente, en instaurant un observatoire comme outil de veille et de détection des situations.					

Axe	Nom de l'étude ou diagnostic	Maître d'ouvrage	Bureaux d'étude	Financeurs	Budget
1+4+6 + transition écologique	**Étude D.2. Diagnostic du parc ancien de logement (étude pré OPAH-RU)**	**La Flèche Sablé-sur-Sarthe**	**SOLIHA 49**	**ANAH et Département 70%**	**CC du pays Fléchois : 83 492,50 € HT CC de Sablé : 83 605 € HT**
Les études réalisées par SOLIHA mettent en avant une perte de vitesse de certaines « fonctions urbaines » des deux centres-villes qui consiste en une dégradation de l'offre de logements composée d'habitats anciens souvent inadaptés aux attentes, et en une vacance parfois prolongée et une concurrence de l'offre qui se développe en périphérie. Les deux territoires partagent la même structuration de leur parc de logements assez anciens (85% à La Flèche et 78% à Sablé bâtis avant 1950), assez denses, de faibles hauteurs, comprenant des copropriétés de petite taille, datant en moyenne de la moitié du 19ème siècle. Le parc de logement ancien est considéré comme énergivore. La Flèche et Sablé-sur-Sarthe partagent 2 enjeux : réhabiliter le patrimoine bâti ancien à l'échelle de leur cœur de ville, et orienter la primo-accession et les investisseurs vers l'ancien à rénover.					

Axe	Nom de l'étude ou diagnostic	Maîtres d'ouvrage	Bureaux d'étude	Financeurs	Budget
2+3+6 +innovation +transition écologique +smart city	Étude D.3. Étude sur l'offre de commerces et de services en hyper-centre	La Flèche Sablé-sur-Sarthe	Cabinet PIVADIS	Banque des Territoires 50%	CC du Pays Fléchois : 36 250 € HT Ville de Sablé : 33 975 € HT

Réalisée par le cabinet PIVADIS, l'étude met en avant une tendance à la dispersion ou à la réduction de certaines offres commerciales et de services et une concurrence extérieure importante : Internet, périphéries commerciales…
- le cœur de ville de La Flèche est un secteur encore attractif, à rendre davantage visible et accessible, composé de 209 locaux commerciaux globalement en bon état, marqué par un taux de vacance à surveiller. Il s'articule autour de 5 secteurs, dont 2 plus attractifs.
- le cœur de ville de Sablé-sur-Sarthe (231 locaux) est organisé en 6 séquences qui manquent de visibilité. L'attractivité du commerce de centre-ville est à renforcer par rapport aux commerces de périphérie. Le cœur de ville de Sablé-sur-Sarthe nécessite d'être mieux valorisé.

La Flèche et Sablé-sur-Sarthe partagent donc 2 enjeux pour leur centre-ville : maintenir, renforcer, redynamiser et diversifier le commerce du cœur de ville ; améliorer la visibilité de l'offre commerciale et de ses usages.

Axe	Nom de l'étude ou diagnostic	Maîtres d'ouvrage	Bureaux d'étude	Financeurs	Budget
3+4+5+6 +transition écologique	Étude D.4. Étude mobilités Sablé-sur-Sarthe, Ouest-Park, PSSL et La Flèche	La Flèche Sablé-sur-Sarthe	TRANSAMO	Banque des Territoires 100%	Aucun coût pour la collectivité

Réalisée par le cabinet TRANSAMO, l'étude met en avant que les mobilités en voiture individuelle demeurent le mode dominant pour la plupart des déplacements, ce qui peut parfois se traduire par une congestion routière. La présence d'une gare et l'existence d'un transport en commun régional ne parviennent pas à concurrencer les mobilités individuelles.
- La Flèche s'est engagée en faveur du développement des modes actifs (vélo notamment) ;
- Sablé-sur-Sarthe est caractérisée par de nombreuses coupures urbaines, un dénivelé et la faiblesse des aménagements et des équipements.

La Flèche et Sablé partagent donc 4 enjeux : limiter les externalités négatives (nuisances, congestion…), apporter des réponses aux besoins en transports en commun (notamment vers Ouest Park et PSSL), développer les modes actifs (marche à pied, vélo...), promouvoir des mobilités pour tous, plus vertueuses en matière d'environnement.

Axe	Nom de l'étude ou diagnostic	Maîtres d'ouvrage	Bureaux d'étude	Financeurs	Budget
2+3+4+5+6 +innovation +transition écologique	Étude D.2.1 Mobilités douces (schéma vélo) : faire le lien entre le centre-ville et la périphérie	Sablé-sur-Sarthe	CITEC	LEADER 80%	Ville de Sablé 19 657,50 € HT

Réalisée par le cabinet CITEC, l'étude mobilités douces à Sablé (schéma vélo : faire le lien entre le centre-ville et la périphérie) a permis de mettre en avant que le territoire présente un ensemble de freins à l'usage du vélo : coupures urbaines, dénivelés. Mais, est constaté un développement de la pratique et une volonté de développer des aménagements vélos sécurisés. De nombreuses actions découlent de cette étude pour une meilleure « cyclabilité » du territoire urbain.

Axe	Nom de l'étude ou diagnostic	Maîtres d'ouvrage	Bureaux d'étude	Financeurs	Budget
1+4 +transition écologique	Étude D.2.2 Études patrimoine et espace public (dans une optique de renouvellement urbain, cibler des espaces de valorisation et conservation du patrimoine)	Sablé-sur-Sarthe	Stagiaire et Fondation du patrimoine	Néant	CC du Pays Fléchois : 83 492,50 € HT CC de Sablé : 83 605 € HT

Réalisées par le cabinet SOLIHA, par une stagiaire et par la Fondation du patrimoine, les études recensent les richesses du patrimoine et des espaces publics de Sablé. Les études attestent de l'intérêt patrimonial du bâti du cœur de ville et de son environnement immédiat. La qualité et la diversité de l'architecture est un atout en termes d'attractivité et de cadre de vie pour de nouveaux habitants et clients.

Axe	Nom de l'étude ou diagnostic	Maîtres d'ouvrage	Bureaux d'étude	Financeurs	Budget (€ TTC)
2+3+4+5+6 +innovation +transition écologique +smart city	Étude D.1.2 Étude ville 100% cyclable	La Flèche	CEREMA	ADEME 80%	Ville de La Flèche 24 300 € HT
Réalisée par le CEREMA, l'étude porte sur « La Flèche, ville 100% cyclable ». La commune est labellisée « territoire vélo » (prix de la ville cyclable de moins de 20 000 habitants) et à la croisée de grands itinéraires touristiques cyclables. L'étude identifie des enjeux pour une meilleure continuité des aménagements, une meilleure prise en compte des recommandations, conforter et élargir les zones « apaisées » de circulation, sécuriser le stationnement vélo, aménager des liaisons interurbaines, développer une politique globale en faveur des modes actifs...					

1.2 – Etudes et diagnostics à conduire

Axe	Nom de l'étude ou diagnostic	Maîtres d'ouvrage	Bureaux d'étude	Financeurs	Budget
1+4 + transition écologique	Étude D.1.1 Bilan ZPPAUP : opportunité d'un PVAP	La Flèche	Non commencé et reporté à 2020	/	/
Il a été décidé de finaliser le PLU-i H en 2020 avant de débuter l'étude PVAP. L'action et l'étude sont donc reportées (cf. fiche action AM 1.16)					

Axe	Nom de l'étude ou diagnostic	Maîtres d'ouvrage	Bureaux d'étude	Financeurs	Budget (€ TTC)
4 +transition écologique	Étude D.1.3 Atlas de la biodiversité communale	La Flèche	Non commencé et reporté à 2020	À définir	AFB Région
Il a été décidé de finaliser le PLU-i H en 2020 avant de débuter l'étude Biodiversité communale. L'action et l'étude sont donc reportées (cf. fiche action AM 1.17)					

2 – Synthèse des résultats des études et des diagnostics

Les études et diagnostics de la phase d'initialisation sont intervenus en complément du diagnostic partagé des PLUI-H de La Flèche et de Sablé-sur-Sarthe.

Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville	
Constats et diagnostics à La Flèche	**Constats et diagnostics à Sablé**
• 1 178 logements environ, soit 12% du parc communal, dont 721 logements de propriétaires occupants (61%), 380 logements locatifs (40%) dont 26 logements sociaux • une majorité de résidences principales • une très large majorité de petites copropriétés, vieillissantes de plus de 60 ans, habitées majoritairement par des locataires • une augmentation de la précarité énergétique • des prix légèrement en dessous des moyennes départementales sauf pour les petites surfaces pour lesquelles les prix sont plus élevés	• 840 logements environ, soit 12% du parc communal, dont 758 logements de propriétaires occupants (50%), 336 logements locatifs (40%), dont 12 logements sociaux • un parc de logements assez ancien (78% avant 1950), assez dense, de faible hauteur et énergivore • une offre dominante de logement collectif et des petites surfaces, des prix au mètre carré supérieurs aux loyers conventionnés • une demande locative sociale importante, mais insatisfaite en cœur de ville
Constats et diagnostics communs	
• Une progression des résidences principales et de l'accueil des ménages • Un rythme de construction soutenu dans les années 2000, mais une forte réduction depuis • Une perte de vitesse de certaines "fonctions urbaines", notamment une dégradation de l'offre d'habitat dont le parc est assez ancien et énergivore	

- Un parc ancien dégradé en hypercentre ou inadapté à la demande (petits logements, étroitesse des façades, logements liés aux commerces)
- Une diminution du parc locatif et des petits logements (T1 à T3), concentrant, sur certains secteurs, des situations potentielles d'indignité
- Un parc social peu présent en centre-ville
- Un manque de logements répondant aux besoins des publics fragiles, pour les foyers monoparentaux ou encore les personnes seules, manque de logements étudiants
- Un rôle important du parc locatif des villes centres dans l'accueil des jeunes familles
- Une augmentation de la vacance, surtout dans les hypercentres

Forces et opportunités à La Flèche	Forces et opportunités à Sablé
• La demande de logements adaptés en centre-ville pour accueillir de nouvelles populations	

Forces et opportunités communes

- Une demande locative sociale non pourvue qui peut trouver une réponse dans la mobilisation du parc vacant
- Un potentiel de logements à améliorer au bénéfice d'occupants plutôt modestes
- Des dispositifs nouveaux d'aides financières incitatives à l'investissement

Faiblesses communes

- Une perte d'attractivité résidentielle du Cœur de ville
- Une population globalement « fragile », vieillissante et de moins en moins « familiale »
- Un parc de logements privés de qualité moyenne
- Un parc de logements dans des copropriétés à déclarer et à accompagner
- Une demande locative sociale non pourvue
- Un manque de logements pour publics mobiles, jeunes travailleurs en particulier
- Un marché de l'immobilier sans tension particulière, mais avec une difficulté à mobiliser les propriétaires bailleurs à réinvestir dans leurs patrimoines
- Une vacance constatée en hyper-centre
- La concurrence du modèle périurbain
- La difficulté à orienter la primo-accession vers l'ancien à rénover

Enjeux communs

- Un cœur de ville habité avec en premier lieu le maintien de la population existante
- La promotion de la qualité de vie en cœur de ville
- L'accompagnement des parcours résidentiels : primo-accession, logements jeunes et intermédiaires séniors
- La diversification de l'offre de logements
- La réhabilitation du patrimoine bâti ancien
- La mixité sociale globale : l'installation des familles et/ou des classes moyennes et CSP+, le maintien du public « social » en cœur de Ville, l'inclusion sociale des publics fragiles
- L'amélioration du parc locatif existant et sa réponse à une demande locative sociale non pourvue
- La performance des logements et leur adaptation à leurs occupants
- La résorption de la vacance en cœur de ville
- La définition d'une politique d'action foncière cohérente en intégrant notamment les enjeux d'amélioration de l'habitat et la stratégie d'ensemble de Cœur de Ville

Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré

Constats et diagnostics à La Flèche

- 209 locaux commerciaux (sur 406 locaux), dont 76 % de commerces et services, 11 % de locaux inactifs et 13 % d'occupations non commerciales ; et dont 61 % en parfait état, 32 % manquent d'entretien et 7% sont à rénover, marqués par une vacance modérée
- 17 000 m² de surface de vente en centre-ville (sur 67 000 m²)
- 5 séquences commerciales en centre-ville
- Plus de 28 000 ménages clients
- 80% du flux client : extérieur à la ville
- Large attractivité d'une centralité avérée liée à la multifonctionnalité, au marché et à l'ambiance balade. Mais une attractivité en partie par défaut : peu d'attentes alors que la perception de l'offre est faible par rapport à la réalité
- Politique d'interdiction des galeries marchandes dans les centres commerciaux périphériques
- Un indice de concentration de l'emploi de 133 emplois pour 100 habitants
- Des secteurs d'activités très diversifiés entre commerces, artisanat, services, industries, tourisme, agriculture d'où un grand nombre d'actifs potentiels clients - 1902 entreprises dont 131 en industrie
- La présence du Zoo de la Flèche (près de 500 000 visiteurs), la vallée du Loir à vélo, la base de loisirs de la Monnerie, du restaurant « Le Moulin des 4 saisons » participent à la notoriété et à l'attractivité de ce territoire

Constats et diagnostics à Sablé

- 231 locaux commerciaux (sur 404 locaux), dont 64 % de commerces et services, 21 % de locaux inactifs et 15 % d'occupations non commerciales ; et dont 55 % en parfait état, 36% manquent d'entretien, et 19,8 % sont à rénover, marqué par une vacance importante
- 14 000 m² de surface de vente en centre-ville (sur 63 000 m²)
- 6 séquences commerciales avec des ruptures de commercialité
- Plus de 20 000 ménages clients
- 60 % du flux client : extérieur :à la ville
- Une attractivité moindre du centre-ville
- Un indice de concentration de l'emploi de 270 emplois pour 100 habitants.
- 2 106 entreprises sont recensées dont 153 sont rattachées à l'industrie.
- 46.6% des emplois de la commune sont affiliés à l'industrie ce qui est bien supérieur à la région (19,1 %) et au département (21,8 %)
- Une activité très dépendante de l'industrie agroalimentaire (plus de 60 % de l'emploi industriel est rattaché à l'agroalimentaire)

Constats et diagnostics communs

- En matière d'emplois et d'activités : une opportunité d'un bassin économique aux portes des grandes villes de l'Ouest (Le Mans, Angers, Laval, Rennes) ; la part des ouvriers et des employés demeure importante même si les emplois de service et cadres se développent ; l'existence de Ouest Park, un parc d'activités en co-investissement des 2 communautés de communes (environ 2 000 emplois) ; de nombreuses zones d'activités ; des PME ayant des problématiques de recrutement tant dans l'artisanat que dans l'industrie ; 2 clubs d'entreprises dynamiques ;
- En matière de tourisme : un patrimoine historique et architectural en cœur de ville ; un patrimoine naturel riche ; une offre touristique s'appuyant sur les pôles
- En matière de commerces : une perte de vitesse de certaines « fonctions urbaines », une dispersion de l'offre commerciale et de services en cœur de ville ; une vacance d'un certain nombre de cellules commerciales en hypercentre et un turnover sur certaines rues ; une concurrence importante de l'extérieur : zones commerciales périphériques, pôles régionaux, Internet; une zone de chalandise et des touristes à mieux capter ; un bassin de vie et d'emploi commun

Forces et opportunités à La Flèche

Les atouts d'un bassin dynamique et touristique à taille humaine, à mi-chemin entre Angers et Le Mans

- Une offre culturelle et touristique forte et attractive avec des animations en centre-ville et un tissu associatif dense
- Le Prytanée et l'Institut de Formation des Soins Infirmiers avec des étudiants / élèves qui renforcent le nombre de clients ;
- Des investissements importants dans les entreprises industrielles et des implantations régulières ;
- Des PME de toutes tailles et de toutes activités qui permettent une stabilité de l'emploi ;
- Des leaders (CPI Brodard&Taupin, Trivium Packaging, Hannecard, Lacmé, Néomouv, Vision Plast...) ;
- Un espace dédié aux entrepreneurs pour la recherche de locaux, de financements, la communication, les démarches à effectuer (Cogito) ;

Forces et opportunités à Sablé

- Le 2ème pôle industriel de la Sarthe.
- Une offre culturelle et touristique riche ; environ 612 lits touristiques à l'échelle de la ville.
- Présence de leaders dans leurs différents secteurs d'activités (LDC, MANE, Buisard, Valeo, ...) et d'établissements de grande taille : LDC (2700 salariés), Bel (650 salariés), Valeo (550 salariés), Buisard (400 salariés) ;
- Présence de grands donneurs d'ordre, et de nombreux prestataires de service ;
- Un haut niveau de technologie dans les process industriels qui nécessite une main-d'œuvre qualifiée ;
- Des linéaires commerciaux affirmés, une assez bonne diversité de l'offre et un bon état général de l'appareil commercial ; une dynamique économique et des créations d'emplois ; plus de 20 200 ménages clients ; un niveau de revenu proche de la moyenne, valorisé à près de 390 M€ des capacités de dépenses

• Des centres de R&D privés ; • Aire de chalandise : environ 34.000 ménages pour 79.000 habitants.	annuelles ; une forte fréquentation du marché ; une requalification de la place centrale. • Aire de chalandise : environ 25.000 ménages pour 59.000 habitants.
Forces et opportunités communes	
• Une situation favorable au commerce de proximité • De très nombreux actifs viennent travailler tous les jours sur Sablé-sur-Sarthe et à La Flèche, sans y habiter, soit un potentiel important d'acheteurs	
Faiblesses à La Flèche	**Faiblesses à Sablé**
• À 15 minutes de l'autoroute, à 30 minutes d'une gare ferroviaire et à 45 minutes de grandes agglomérations • Pas assez de formations supérieures • Des difficultés à recruter • Des requalifications de ZAE à engager • Un vieillissement de la population • Le centre-ville est le premier lieu d'achat seulement pour 15 % des habitants • Faible visibilité de l'offre commerciale du cœur de ville à partir des axes passants • Un turnover des commerces et une concentration de la vacance commerciale sur certaines rues • Des tarifs élevés de loyers pour des locaux commerciaux limités en taille. • Un manque de concertation entre commerces et restaurateurs sur les jours et horaires d'ouverture • Le développement du commerce par Internet et de périphérie : environ 50 % des ménages de la zone d'influence réalisent des achats sur Internet; près de 40 % de manière régulière au moins une fois par mois.	• Des difficultés à recruter. • Des requalifications de ZAE à engager. • Pas assez de formations supérieures • Un vieillissement de la population • Le centre-ville est le premier lieu d'achat seulement pour 5% des habitants du centre-ville. • Des cellules commerciales en centre-ville de trop petite taille pour attirer des franchisés, conjugué à une perte de vitesse du linéaire commercial • La concurrence de polarités commerciales (Le Mans, Angers) • Le développement du commerce par Internet et de périphérie : 60% des ménages de la zone d'influence réalisent des achats sur Internet; près de 50% de manière régulière au moins une fois par mois.
Enjeux communs	
• Le renforcement de l'attractivité du territoire pour des flux de clients plus importants et sur un large territoire • Le développement d'un environnement propice aux ballades et loisirs pour attirer les clients en centre-ville • Le maintien, le renforcement, la redynamisation et la diversification du commerce du cœur de ville • La visibilité de l'offre commerciale et des usages • Le développement d'un maillage touristique • La promotion de la production agricole locale	

Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions	
Constats et diagnostics à La Flèche	**Constats et diagnostics à Sablé**
• De grands axes et infrastructures structurants : une gare routière qui se développe ; de grands itinéraires porteurs d'une dynamique touristique • Des engagements en faveur des modes actifs : une ville labellisée « territoire vélo », Prix de la ville cyclable (-20 000 hab.), située à la croisée de grands itinéraires cyclables et comptant 48 km d'aménagements cyclables dont 16 km en voies vertes rendant tout le centre-ville accessible en moins de 15 minutes ; une offre de stationnement vélo d'environ 130 places ; la polarisation des activités du centre-ville, mais également de l'habitat favorise la marche à pied	• De grands axes et infrastructures structurants : la gare TGV joue un rôle de pôle multimodal (500 000 voyageurs/an) ; un fort flux de circulation motorisée ; une ligne de bus urbain et une navette lancée récemment vers les zones d'activités ; une offre de transport en commun régional importante, • Des freins à l'usage du vélo (coupures urbaines, dénivelés, peu d'aménagements) ; Une pratique du vélo qui se développe ; des zones de circulation apaisée déjà présentes en centre-ville, mais confronté à un flux de véhicules motorisés important
Constats et diagnostics communs	
• Une connexion au réseau autoroutier depuis Ouest Park (A11) • Une position équidistance d'axes routiers et ferroviaires régionaux • La voiture demeure le mode dominant pour les déplacements : 93% en voiture individuelle entre les deux communes et 84% vers Ouest Park et PSSL • Les traversées peuvent générer des difficultés de circulation • Une offre de transport en commun régionale importante, mais ne répondant pas à la demande et à certaines spécificités : usagers et salariés du PSSL… • Des liaisons douces nombreuses et diversifiées (pédestres, cyclables, équestres, fluviales), des territoires au carrefour d'itinéraires régionaux • Un raccordement au très haut débit en cours de déploiement	

Forces et opportunités à La Flèche	Forces et opportunités à Sablé
• Le développement d'axes pénétrants autres que routier par des offres alternatives à la mobilité automobile : piétonne, cyclable • Des zones de circulation apaisée, mais à conforter ; un contexte urbain favorable au développement du vélo et une association locale dynamique autour de cette pratique • Le développement de continuités cyclables interurbaines vers les communes limitrophes	• Le développement d'alternatives de mobilité (piétonne, cyclable) pour proposer un centre historique moins routier • Le cœur de la commune est accessible en vélo en 10 minutes • Les navettes entre la gare et les zones économiques périphériques
Faiblesses à La Flèche	**Faiblesses à Sablé**
• Des flux poids lourds canalisés • Déficit d'attractivité des transports en commun • Un manque de zones de circulation apaisée • Des infrastructures urbaines qui peuvent être des obstacles à la pratique du vélo, à la continuité des itinéraires cyclables et à la connexion des pôles urbains • Des aménagements cyclables parfois peu entretenus et non conformes aux recommandations techniques	• Des entrées de ville très routières • Le faisceau ferroviaire crée un problème de coupure urbaine et d'accessibilité au centre-ville • Une offre de transport en commun urbain • Une topographie qui ne facilite pas les déplacements
Enjeux communs	
• Lever les freins à la mobilité individuelle • L'élargissement des réponses aux besoins en transports en commun • Le développement de la pratique de la marche à pied et du vélo qui repose notamment sur les continuités des itinéraires cyclables, la réponse aux besoins de stationnement vélo • La promotion des déplacements « horizontaux » sur le sud de la Sarthe • L'adaptation de la signalétique aux usagers : circulation routière, commerce, tourisme • Intégrer dans la stratégie de mobilité la requalification de nouveaux îlots ou secteurs (Sablé-sur-Sarthe : site de la gare/ Gambetta ; La Flèche : entrée de ville ; site de l'ancienne gare…)	

Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	
Constats et diagnostics à La Flèche	**Constats et diagnostics à Sablé**
• Une ville au cœur d'un Pays d'art et d'histoire à fort caractère patrimonial et architectural, dont la typologie du bâti se caractérise par les maisons de ville et de faubourg • Un cœur historique investi et aménagé • Une grande diversité des espaces publics ; certains sont récents et adaptés d'autres sont vieillissants • Un haut potentiel foncier bâti et non bâti • Une trame végétale importante	• Une irrégularité topographique fortement présente et exploitée : éperon rocheux du Château, anciens remparts ou fortifications marquant le dénivelé : île, arrières de l'îlot Carnot • Une grande richesse patrimoniale pour une ville à fort caractère architectural, du XVe au début XXe, composé de différents styles (du néo-classique à l'industriel)
Constats et diagnostic communs	
• Deux villes en lien étroit avec l'eau : le rapport à la Sarthe, à la Vaige et à l'Erve pour Sablé-sur-Sarthe et au Loir pour La Flèche • Déqualification de certains espaces publics	
Forces et opportunités à La Flèche	**Forces et opportunités à Sablé**
• La présence de la rivière et du petit bras du Loir comme espaces de respiration urbaine et support de l'attractivité, • Une belle image du centre-ville grâce à la qualité du bâti • Des actions fortes à engager sur les places (Henri IV, Halle au blé) • La révision du PPRI peut rendre possible la réalisation de nouveaux projets	• La présence des rivières (Sarthe, Vaige, Erve) offre un cadre de vie agréable et des activités nautiques et fluviales • L'ouverture de la ville vers les rivières par la mise en avant des quais et du front de Sarthe
Forces et opportunités communes	
• La présence de l'eau • Un cadre de vie de qualité • Une belle qualité architecturale • Un attachement à la ville • Un caractère patrimonial fort	
Faiblesses à La Flèche	**Faiblesses à Sablé**
• Des projets contraints par le risque inondation	• Des bâtiments dégradés en front de Sarthe et de Vaige
Enjeux communs	
• Le renouvellement de l'image et l'attractivité • La proposition d'un cœur de ville en lien avec son environnement notamment en ouvrant La Flèche et Sablé-sur-Sarthe sur leurs rivières, • La reconquête du cœur de ville, notamment, par des espaces publics fonctionnels • La reconquête de l'habitat en réponse aux enjeux d'attractivité, notamment en agissant sur les fronts bâtis des secteurs à haut potentiel touristique • L'organisation des centres-villes autour d'espaces de convivialité pour favoriser la qualité de vie en centre-ville	

Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics	
Constats et diagnostics communs	
• Une offre de santé solide avec le PSSL et des maisons de santé qui maillent le territoire • Un maillage avéré des équipements et des services avec une centralisation sur les villes de Sablé-sur-Sarthe et de La Flèche pour les équipements spécifiques • Une offre culturelle riche et complémentaire. La Ville de Sablé a défini un projet de pôle culturel et va accueillir un nouveau cinéma. La Ville de La Flèche réalise la construction d'un cinéma en plein centre-ville auquel sont associées des cellules commerciales et a procédé à la rénovation de la salle Coppelia • Des équipements sportifs adaptés aux besoins locaux • Un réseau associatif dynamique : sport, culture, solidarité	
Forces et opportunités à La Flèche	**Forces et opportunités à Sablé**
• 2e ville de la Sarthe, avec des services publics adaptés • Une ville bien équipée avec de nombreux services à la population	• 3ème ville de la Sarthe, avec des services publics adaptés • Une ville bien équipée avec de nombreux services à la population
Faiblesses à La Flèche	**Faiblesses à Sablé**
Néant	
Enjeux communs	
• Structurer la mise en avant de la culture à Sablé (projet Sablé/art, pôle culturel, nouveau cinéma...) et à La Flèche (Salle de spectacle Coppélia, nouveau cinéma...) • Renforcer le cœur de ville, notamment, par une offre variée en services et équipements ; renforcer les pôles d'animation et de services publics en centre-ville • Développer une offre d'équipements et de services complémentaires ou mutualisés (à l'image du PSSL) • Affirmer un projet de santé publique (établissements de santé, sport, cadre de vie ...)	

Axe 6 – Renforcer le binôme La Flèche / Sablé-sur-Sarthe
Constats et diagnostics, forces, faiblesses, et enjeux communs
Ils résultent des constats, diagnostics, enjeux communs présentés ci-dessus au titre des 5 axes thématiques. Ils conduisent plus particulièrement à renforcer les différentes formes de mobilités entre les centres-villes. Ils conduisent aussi à inscrire le binôme dans le dispositif Territoires d'industrie, programme lancé par l'Etat et animé par la région. Il constitue, pour le binôme La Flèche et Sablé, le volet économique complémentaire du programme Cœur de ville en complément des actions prévues par celui-ci en faveur de la redynamisation commerciale et du logement des salariés notamment.

Article 2 : Stratégie de redynamisation

Les études conduites en phase d'initialisation ont permis d'ajuster et de préciser le projet d'aménagement du territoire de La Flèche et du territoire de Sablé-sur-Sarthe. Les deux villes partagent la même ambition de s'affirmer comme des territoires dynamiques, aux cœurs de ville attractifs sur la base des six orientations stratégiques suivantes :

Orientation stratégique 1 : développer une offre attractive de l'habitat en centre-ville

Il s'agit de conduire une OPAH RU pour rénover, renouveler, produire et améliorer le parc de logements de chaque cœur de ville de manière à proposer une offre attractive et adaptée, un cadre patrimonial et environnemental de qualité, quitte à reconquérir des espaces fonciers en friche, délaissés, ou déqualifiés. Les volets suivants sont développés :

- Volet social : repérer et accompagner les populations fragiles ; plateforme « habiter en cœur de ville ;
- Volet architectural et urbain : valoriser le linéaire de façade ;
- Volet foncier : actions de veille foncière ; agir sur l'îlot Fontevraud (La Flèche) ; agir sur l'îlot du petit Port (Sablé) ;
- Volet immobilier : mettre en place un observatoire dynamique ; mettre en place un suivi renforcé sur les immeubles prioritaires ; accompagner les rénovations énergétiques ; proposer des logements adaptés au vieillissement ou au handicap ; accompagner le traitement de l'habitat indigne ; résorber et prévenir la

vacance ; améliorer le parc locatif existant ; mettre en place une veille immobilière ; mobiliser les partenariats ;
- Volet copropriétés : mettre en place un observatoire de la copropriété ; développer les partenariats ; accompagner vers l'immatriculation; informer et former; financer les travaux des copropriétés ;
- Volet habitat indigne : accompagner les dossiers relatifs à l'habitat indigne ; mettre en œuvre des procédures coercitives ; étudier l'expérimentation le permis de louer ;
- Volet précarité énergétique : mobiliser et optimiser les leviers financiers pour l'isolation des logements ; sensibiliser aux bons usages ;
- Volet commerces et services : suivre les immeubles situés sur le parcours marchand du cœur de ville ; mettre en œuvre un suivi animation ambitieux.

Il s'agit aussi de conduire des opérations immobilières de trois types.

- Privées, par la mobilisation des promoteurs et investisseurs ;
  Sablé-sur-Sarthe : rue de Sarthe, site maison de santé - rue d'Erve
  La Flèche : site immeuble de la Dauversière, site ancien cinéma
- Sociales, par la mobilisation des bailleurs sociaux;
  Sablé-sur-Sarthe : opérations démolition-reconstruction et réhabilitation à l'échelle du périmètre ORT
  La Flèche : opérations démolition-reconstruction et réhabilitation à l'échelle du périmètre ORT
- Mixtes à l'échelle des îlots stratégiques identifiés;
  Sablé-sur-Sarthe : rue de L'Île, site Gambetta, site ancienne gendarmerie
  La Flèche : site Serres Guerry et quartier gare

Le tout, appuyé par une stratégie de « marketing » territorial, de « requalification » des espaces publics et du rétablissement de linéaires commerciaux à Sablé et à La Flèche.

Orientation stratégique 2 : redynamiser le tissu commercial et économique en centre-ville

Affirmer les centres-villes comme une « destination shopping » visant à faciliter :

- La fréquentation des commerces du centre-ville (qualité de la signalétique, visibilité des accès, lisibilité des espaces, compréhension des offres présentes) ;
- La densification et la diversité commerciale : engager (Sablé) ou conforter (La Flèche) une dynamique commerciale renouvelée en s'appuyant sur le renforcement de l'attractivité du commerce de centre-ville;
- La création à Sablé d'un office du commerce ;
- La reconstitution du linéaire commercial en ouvrant à nouveau d'anciens commerces, en revalorisant les façades commerciales à Sablé et à La Flèche. En confortant des centralités : à Sablé la Place Dom Guéranger, à La Flèche la Place du Marché au blé;

Créer à Sablé (comme il existe déjà à La Flèche), un espace dédié à la dynamique économique voué à l'accompagnement, la promotion et le développement de l'activité économique et par ailleurs : implanter aussi dans ce centre-ville des activités novatrices (ex : création d'un lieu dédié aux pratiques liées au bien-être et au développement personnel).

Le tout, appuyé par une stratégie de « marketing » territorial destinée à rendre les villes attractives, sur les opérations immobilières privées et sur les opérations immobilières sociales, sur la reconquête de certains sites (Port Luneau - quartier gare à La Flèche et Site Gambetta – Rue de L'Ile à Sablé), sur le renforcement des services culturels en centre-ville et sur une offre de mobilité adaptée.

Orientation stratégique 3 : déployer une mobilité fluide entre les 2 cœurs de ville et au sein de ces derniers

Développer des solutions pour la mobilité entre les deux centres-villes constitue un objectif commun qui rend nécessaire d'adapter et de faire évoluer l'offre de la mobilité. Il s'agit notamment de développer une solution d'autopartage, d'améliorer l'offre de transport en commun, de créer des aires de covoiturage.

Développer dans chaque centre-ville des accès facilités et sécurisés aux équipements, aux services et adopter une signalétique lisible et accessible à tous, accompagner le parcours des usagers, jalonner les « balades urbaines », par une signalétique adaptée.

Déployer un schéma vélo à La Flèche comme à Sablé pour poursuivre les aménagements concourant à une meilleure « cyclabilité » : itinéraires cyclables prioritaires, apaisement des vitesses du trafic motorisé, animation et développement des services facilitant l'usage du vélo, résorption des points noirs…

Le tout, appuyé par une stratégie de « marketing » territorial, sur celle de renforcement de l'attractivité commerciale des centres-villes, de reconstitution du linéaire commercial et de valorisation du patrimoine et des espaces publics.

Orientation stratégique 4 : renforcer un cadre de vie de qualité et attractif

Relier les deux centres-villes à l'eau et leur patrimoine bâti et faire de ces atouts majeurs un facteur de qualité et de rayonnement :

- Valoriser la richesse patrimoniale et s'affirmer comme villes « culture » : (lieux, équipements de programmation et de pratiques culturelles), mettre en valeur le patrimoine culturel (atelier et fonds Malicot à Sablé) et urbain, améliorer les façades des bâtiments notamment historiques (école Pape Carpentier à La Flèche, hôtel de ville/hôtel de communauté de Sablé…) ; favoriser la découverte patrimoniale des 2 villes (par le biais notamment de médias, ludiques, numériques…) accessibles à tous ;
- S'affirmer comme des villes « nature » : actions d'intégration de la nature, de requalification des espaces publics (aménagement de nouvelles aires de jeux, installation de nouveaux mobiliers urbains et de liaison des espaces publics) ;
- Requalifier les nouveaux espaces urbains tels que le Port Luneau (ouverture du centre de La Flèche sur le Loir) et le quartier gare (friche ferroviaire), à Sablé : Pôle culturel/cinéma et Place Dom Guéranger.

Le tout, appuyé par une stratégie de « marketing » territorial, sur celle de renforcement de l'attractivité commerciale et de la visibilité des centres-villes, des services culturels qui y sont proposés et de développement des opérations immobilières.

Orientation stratégique 5 : renforcer les services proposés à la population dans les centres-villes

Affirmer un projet de santé publique en centre-ville (projet de maison de santé pluridisciplinaire à Sablé) ou renforcer la connexion d'un tel service au centre-ville (La Flèche) ;

Renforcer et structurer l'offre culturelle au sein des centres-villes et faire en sorte que celle-ci soit connectée aux autres services rendus en centre-ville : aménagement d'un pôle culturel à Sablé en 2 phases (pôles Montreux et Saint Denis), à toute proximité du nouveau cinéma en cours de construction ; réaménagement complet de l'îlot de l'ancien Prisunic à La Flèche avec construction d'un nouveau cinéma donnant sur la place Henri IV et réaménagement de la salle Coppélia.

Le tout, appuyé par une stratégie de « marketing » territorial, sur celle de renforcement de l'attractivité commerciale, de valorisation patrimoniale et de développement des mobilités douces.

Orientation stratégique 6 : expérimenter des liaisons et des actions communes aux deux territoires

Proposer des solutions innovantes pour la mobilité est l'objectif majeur du binôme. Les deux territoires s'attachent à adapter et à faire évoluer leur offre tant en matière de déplacements en véhicules individuels, que de transports en commun, de mobilités douces et de schéma vélo. L'enjeu est de développer un niveau de services et d'équipements innovants et diversifiés puisque la réponse aux besoins de la population de ces territoires en matière de mobilité ne passe pas par un mode de transport unique, mais par une multiplicité de solutions adaptées : autopartage, covoiturage, transport à la demande, transports en commun.

Le tout, appuyé par des stratégies complémentaires et non concurrentes des deux communes de nature à renforcer le dynamisme du bassin de vie : OPAH RU, stratégie de « marketing » territorial, renforcement de l'attractivité commerciale en centre-ville et d'attractivité de promoteurs immobiliers…

Par ailleurs, les deux EPCI de rattachement, sont aussi labellisés en binôme par l'État au titre du dispositif Territoires d'industrie, dont l'animation est confiée à la région. La Flèche et Sablé ont une histoire commune en matière d'industrie et disposent d'un bassin d'emploi aussi dynamique. Elles s'engagent à développer et à faciliter l'accueil de nouveaux cadres et dirigeants, à mettre en place des hébergements pour l'accueil de salariés en mission courte et des stagiaires, à faciliter la mobilité des salariés et à se doter d'un service de type tiers-lieux et coworking et d'inscrire ainsi leur territoire au cœur d'un projet global de dynamique économique.

Article 3 : Définition des secteurs d'interventions de l'ORT

1 – Définition des 2 secteurs d'intervention de l'ORT

Le périmètre ORT comprend 2 secteurs d'intervention, l'un sur le centre-ville de La Flèche, l'autre sur le centre-ville de Sablé-sur-Sarthe (arr. 28 octobre 2019).

Les 2 secteurs d'intervention sont définis sur la base des études préalables conduites et notamment de l'étude préopérationnelle OPAHRU, ainsi que sur la base des éléments de l'argumentaire suivant :

- Un tissu commercial primaire, de proximité et traditionnel à préserver et redynamiser ;
- Un bâti ancien avec des logements de tailles et de configurations différentes à rénover, à adapter et présentant toutes les contraintes des cellules commerciales situées en rez-de-chaussée ;
- Des services au public comme les mairies, les maisons de santé pluri-professionnelles, etc. assurant une cohérence dans les usages qui en sont faits au quotidien ;
- Des offres culturelles repositionnées en centralité et développées dans leurs diversités : cinémas, écoles de musique, salles de spectacles et de conférences… ;
- Une ouverture des centres-villes sur leur rivière et une volonté de valorisation du patrimoine comme élément constitutif du cadre de vie ;
- Une gare au cœur d'un pôle multimodal en développement à Sablé-sur-Sarthe et une ancienne emprise ferroviaire à requalifier pour La Flèche : projet d'espace tertiaire, tiers lieux à Sablé et programme immobilier mixte à valeur environnementale à La Flèche ;
- Les 2 secteurs d'interventions s'articulent symétriquement de part et d'autre de l'échangeur autoroutier, de la ZAC Ouest Park et de l'Hôpital Pôle Santé Sarthe et Loir (le PSSL est issu de la fusion de 3 établissements précédemment situés au sein des 2 centres-villes) ;
- Au-delà de la simple ORT, l'enjeu est de connecter les deux villes et leur centre en particulier, à l'échelle d'un territoire commun comprenant notamment la ZAC et le PSSL précédemment évoqués.

2 – Cartographie des 2 secteurs d'intervention de l'ORT

Annexe 1 : Cartographie du secteur d'intervention de La Flèche et localisation des projets

Annexe 2 : Cartographie du secteur d'intervention de Sablé-sur-Sarthe et localisation des projets

Article 4 : Actions matures engagées

Axes	Nom de l'action	Ville La Flèche	Coût	Subvention / financement	Avancement
2 + 4 + 5 Innovation Smart City	**AM 1.0 Requalification de l'îlot central (ex nouvelles galeries) avec notamment la construction d'un nouveau cinéma Place Henri IV et de 3 commerces**	La Flèche	9 883 997 € TTC	- État DSIL 2017 800 000 € - État DETR 2020 200 000 € - CNC 518 419 € - Fond de concours 516 000 € - Région NCR 1 166 109 €	Fin du chantier et inauguration 2020
2 + 4 + 5 Transition écologique	**AM 1.1 Requalification de la salle Coppelia en pôle d'animation en centre-ville**	La Flèche	920 827 €	État DSIL 2018 165 455 € État DSIL 2019 168 586 € État DETR 85 126 €	Travaux et aménagements achevés, équipement en service
2 + 4 Innovation Smart City	**AM 1.2 Création d'une Market place**	La Flèche	Année 1. 165 744 € Année 2 69 282 € Année 3 79 752 €	CCPF 40 500 € Région 27 000 € État Direccte 24 852 € BdT 10 000 € CCI 5 000€ BPGO 4 000 € Crédit Mutuel 2 000€	Solution mise en ligne et opérationnelle

Axes	Nom de l'action	Ville La Flèche	Coût	Subvention / financement	Avancement
2 + 4 Transition écologique Innovation Smart City	**AM 1.3.1** **Requalification du Port Luneau : Ouverture du centre-ville sur le Loir** **Phase 1 : transfert des camping-cars vers la Monnerie**	La Flèche	238 990 € HT	Département 10 000 € - Etat DSIL2019 100 000 €	Nouvelle aire inaugurée le 12 juin et opérationnelle depuis le 1er avril 2019
1 + 4 + 5 Transition écologique	**AM 1.4** **Réfection des façades de l'école Marie Pape-Carpantier**	La Flèche	Action intégrée dans la fiche action AM 1.18		
2 + 6 Smart City	**AM 1.5** **La Flèche, destination Shopping**	La Flèche	65 000 € TTC	Opération visant à la visibilité de l'offre commerciale (issue des premières actions matures - 2018) Action faisant le lien avec l'AM 1.9, AM 1.10 et 1.11	

Axes	Nom de l'action	Ville Sablé	Coût	Subvention / financement	Avancement
2 + 4 + 5 Transition écologique	**AM 2.1** **Pôle culturel en cœur de ville :** **Phase 1 : Requalification d'une halle commerciale en espace d'enseignements artistiques à Montreux**	Sablé	2 812 000 € HT	- Etat DSIL 193 000 € - LEADER 381 600 € - Département 1 988 000 € - Région 200 000 €	APD en cours d'achèvement Lancement des travaux très prochainement
2+4+5	**AM 2.** **Pôle culturel en cœur de ville :** **Phase 2 :** **Création d'un centre culturel**	Sablé	5 179 770 € HT	- Etat DSIL sollicité - DRAC 1 550 000 € - Département 850 000 € - CTR sollicité	APD en cours d'achèvement Lancement des travaux très prochainement
2	**AM 2.2** **Aménagement d'un espace de modularité commerciale place R. Elizé**	Sablé	1 572 619 €	450 000,00 € (Etat DSIL 2018 et 2019)	Achèvement du chantier imminent
2 + 4 Innovation	**AM 2.3** **Travail sur un parcours artistique de mise en valeur de la rue commerçante de l'île (Sablé/Art)**	Sablé	30 000 €	Dossier Leader en cours	Installation scénographique de la rue par MH Richard ; réalisation de panneaux sur l'histoire des commerces ; manifestations

2 + 4 + 5 Transition écologique	**AM 2.1bis Construction d'un nouveau cinéma à proximité du pôle culturel**	Sablé	2 250 000 €	- CC 540 000 € - CNC 238 000 € - Région 60 000 €	Lancement chantier janvier 2020 livraison printemps 2020

Article 5 : Programme d'actions prévisionnel global et détaillé

La mise en œuvre des orientations stratégiques se décline dans la conduite des actions présentées dans le tableau global de synthèse. Les actions sont détaillées dans les fiches actions.

1 - Plan d'action global

Le plan d'action global de synthèse (annexe 3) reprend chaque action et sous-action, en précisant le montant de l'opération, le plan de financement prévisionnel, ainsi que le calendrier de réalisation.

2 - Détail des actions du programme

Pour chacune des actions du programme, une fiche action procède à la description du projet, des objectifs poursuivis et précise les intervenants, le budget global et les modalités de financement ainsi que les indicateurs d'avancement et de résultat, et le calendrier de réalisation qui s'étend sur les 5 années à venir.

Les fiches actions sont présentées en annexe 4.

Article 6 : Objectifs et modalités de suivi et évaluation des projets

Un état d'avancement du programme Cœur de ville est régulièrement soumis au comité de projet et transmis au comité régional d'engagement. Il permet d'apprécier l'avancement global du projet et celui de chaque action.

Le tableau global de synthèse est régulièrement complété et mis à jour pour suivre l'avancement du programme ; Les indicateurs de suivi et de résultat collectés périodiquement permettent de mesurer l'avancement de chaque action.

Convention signée en 10 exemplaires, le XXX 2020

Communauté de Communes du Pays Fléchois	Commune de La Flèche	Communauté de Communes de Sablé-sur-Sarthe	Commune de Sablé-sur-Sarthe
Guy-Michel CHAUVEAU, Président de la Communauté de Communes	*Nadine GRELET, Maire de la Commune*	*Marc JOULAUD, Président de la Communauté de Communes*	*Marc JOULAUD, Maire de la Commune*

Action Logement	État	Pour l'ANAH, le Département de la Sarthe	Banque des Territoires
Philippe DE CLERVILLE Président du Comité régional	*Patrick DALLENNES Préfet de la Sarthe*	*Dominique LE MENER Président du Conseil Départemental*	*Philippe JUSSERAND Directeur régional des Pays de la Loire*

Département de la Sarthe	Région des Pays de la Loire
Dominique LE MENER Président Conseil Départemental	*Christelle MORANCAIS La Présidente du Conseil Régional*